



Questions fréquentes

Comment puis-je honorer un-e employé-e ou bénévole de VON dont les efforts méritent d'être reconnus?

Les donateurs qui souhaitent honorer un-e employé-e ou bénévole de VON par leur don peuvent le préciser en indiquant qu'il s'agit d'un don honorifique sur le formulaire. Les dons honorifiques vous permettent d'honorer une personne de votre choix et ouvrent droit à une déduction fiscale, comme tous les autres dons. L'employé-e ou bénévole de VON sera informé-e de votre geste. Pour en savoir plus, cliquez sur « Dons in memoriam et honorifiques ».

Puis attribuer mon don à un site particulier de VON?

Oui. Vous pouvez diriger votre don vers un site, une région ou un programme de votre choix, ou laisser VON diriger votre don vers les besoins les plus urgents. Vous pouvez aussi répartir votre don entre ces deux options.

Comment faire pour obtenir la déduction fiscale de mon don à VON?

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, VON délivre des reçus aux fins de l'impôt pour tout don de 10 \$ ou plus (exclut les commandites et les frais d'inscription). Conservez simplement votre reçu pour remplir votre déclaration de revenus, le moment venu. Pour en savoir plus, consultez le site Web de l'Agence du revenu du Canada à www.cra-arc.gc.ca.

VON Canada est-elle un organisme gouvernemental?

Non, VON est un organisme de bienfaisance enregistré indépendant et une organisation sans but lucratif. Certains programmes reçoivent un appui financier de la part des gouvernements et/ou de fondations et autres subventions caritatives, mais VON dépend des dons individuels ou institutionnels et des commandites pour offrir des soins à ceux et celles qui en ont besoin.

Comment utiliserez-vous mon don?

Les dons faits à VON servent à mettre sur pied de nouveaux programmes ou à améliorer ceux qui existent pour répondre aux besoins en matière de santé et de vie sociale dans les communautés qu'elle sert. Les fonds contribuent aussi à la formation du personnel, à appuyer nos bénévoles, à la recherche et à l'acquisition de nouveaux systèmes et équipements qui nous permettent d'améliorer et d'étendre nos services. Votre don fera une différence réelle pour ceux et celles qui dépendent des soins



communautaires et de soins à domicile pour leur bien-être, et permettra à VON d'être là, pour vous et pour tous vos être chers, au bon moment, au bon endroit.

Comment puis-je faire un don?

VON accepte de nombreux types de don, dont les dons de titres, les dons testamentaires, et les rentes annuelles. Veuillez consulter notre site à von.ca pour choisir le type de don qui vous convient.